

La valorisation du patrimoine monumental révélateur d'une souveraineté transfrontalière oubliée, ou petit catalogue des ambiguïtés de l'exemple savoyard

Bruno BERTHIER

La notion de régions transfrontalières, aux franges de l'hexagone, représente un paradoxe récent tant sur le plan de l'histoire que sur celui des cultures locales. Si l'on excepte la façade maritime dudit hexagone, il faut bien admettre que les frontières de ce dernier ont été déterminées tardivement en des régions qui avaient au préalable longtemps vécu en étrangères à toute idée frontalière, et qui ont d'autant plus cruellement souffert d'une partition du fait d'une délimitation souvent réalisée à l'emporte-pièce. Tout au plus est-il possible d'évoquer à l'égard de certaines d'entre elles la qualité ancestrale de zones géographiques de contact ou d'entités territoriales tampon entre les grandes puissances géopolitiques d'influence, ne serait-ce que lors d'une époque féodale (X^e-XV^e siècles) de mouvance stratégique et de pulvérisation territoriale interne des ensembles politiques européens issus de l'effondrement de l'empire carolingien (IX^e siècle).

Les massifs montagneux de l'actuelle France du sud offrent ainsi de très singuliers exemples de ces contrées dites transfrontalières, dorénavant aussi douloureusement excentrées que mal remises de l'amputation de leurs débouchés italiens ou espagnols¹. Dès la guerre des Gaules (58 - 51 av. J.-C.) en effet, Jules César semble affecter le rôle de rempart montagneux à ces deux massifs méridionaux des Alpes et des Pyrénées qui lui semblent border avantageusement, c'est-à-dire à moindre frais, le produit foncier de la réunion d'une *Provincia* déjà latinisée avec la profondeur septentrionale du terroir gaulois². Or, dès les premières années du I^{er} siècle, loin d'y installer un *limes* étanche comme il en sera le cas dans les vastes bassins hydrographiques du Rhin et du Danube, la Rome impériale s'attache à aménager en ces contrées, notamment dans les Alpes, des circonscriptions administratives assises sur les deux versants opposés des massifs³. Puis cette individualisation de confins montagneux à l'intérieur même

1. Voir V. Comoli, F. Very et V. Fasoli (dir.), *Les Alpi*.

2. J. César, *Guerre des Gaules*, livre 1^{er}, p. 51 et suiv. ; dans ces lignes César ne comprend bien évidemment sous le nom de *Gallia* que la partie de la Gaule non encore soumise au pouvoir romain, exception faite des régions constitutives de la *Provincia*.

3. En réalité, la constitution formelle d'une marche d'Espagne en qualité d'aire géographique précisément délimitée sur le plan administratif et militaire s'avère bien plus carolingienne (lors des dernières années du VIII^e siècle), que d'inspiration romaine, contrairement à ses pendantes alpines datées des premières décennies du I^{er} siècle que sont, dès le règne d'Auguste, et de la Méditerranée au Valais, les Alpes maritimes (*Alpis maritimæ*), les Alpes cottiennes (*Alpis Cottia*), les Alpes graies (*Alpis graia*) et des Alpes pennines (*Alpis pœninæ*). Voir J. Prieur, *L'Histoire des régions alpestres...*

des frontières de l'empire se pérennise, jusqu'à ce que son successeur carolingien en hérite, huit siècles après leur érection. Enfin, à la veille de l'an mil, lors de la mise en place d'un système féodal aux antipodes de toute logique étatique centralisatrice, ces entités demeurent d'autant plus vivaces qu'elles deviennent quasi indépendantes à titre de principautés territoriales. Si bien qu'il convient de rechercher dans la désagrégation d'un domaine carolingien, pâle copie institutionnelle du précédent romain, l'émergence, sous l'influence de leurs dynasties comtales respectives, des provinces éponymes de Navarre, de Catalogne ou de Savoie⁴.

Dans ce contexte médiéval, on ne note pourtant toujours point d'États transfrontaliers en ces contrées. Que pourrait d'ailleurs signifier une telle formule en un temps de dégénérescence de toute autorité régaliennne entendue *stricto sensu* ? Mais l'on note bel et bien, par contre, l'enracinement en ces parages de complexes politiques, ou seigneuriaux, ayant l'épine dorsale des deux chaînes montagneuses pour centre, sinon leurs cols transversaux les plus commodes comme alibi d'existence. Il est vrai que la donne géopolitique se complique du fait des conséquences à long terme du traité de Verdun de 843 et le développement de l'antagonisme séculaire entre l'Empire romain germanique et le royaume de France. Le long des Pyrénées par exemple, Navarre et Catalogne longtemps agrégées aux intérêts capétiens basculent dans l'orbite impériale lorsque les Habsbourg annexent des intérêts espagnols jusqu'alors étrangers à ce débat France-Empire récurrent depuis cinq siècles au bas mot⁵.

Peu importe ce décalage géopolitique initial, dès lors qu'au début des Temps modernes les entités territoriales pyrénéennes rejoignent le destin de leurs équivalentes alpines dans une posture de confins impériaux. Mais, à une époque où se reconstitue la logique étatique à travers toute l'Europe, la politique unificatrice de leurs souverains respectifs, ne serait-ce qu'en réaction aux proches revendications foncières françaises, ne peut que s'accuser encore. Si bien que de ces années date, dans ces régions méridionales, un sentiment d'unité, d'identité culturelle d'autant plus marqué qu'il est dorénavant promu (pour ne pas dire construit de toutes pièces) par des appareils institutionnels plus ou moins indépendants, inféodés qu'ils sont au Saint Empire. Et force est de constater aujourd'hui à quel point ont survécu dans tous ces foyers autonomes de civilisation, quoique tous marqués d'une latinité de bon aloi, les réflexes identitaires, la conscience d'une culture commune voire d'un être commun sur chaque versant des massifs. Certes, le trait peut apparaître de nos jours plus marqué en Catalogne qu'ailleurs. Mais sans doute convient-

4. Voir notamment F. Taillefer (dir.), *Les Pyrénées de la montagne à l'homme* ; J. Nadal Ferreras et P. Wolff, *Histoire de la Catalogne* ; P. Wolff (dir.), *Histoire du Languedoc* ; P. Guichonnet (dir.), *Nouvelle histoire de la Savoie*.

5. Il est vrai qu'avant cette date les potentats locaux puis une couronne espagnole enfin unifiée sont tout entiers absorbés par la tâche d'une difficile *Reconquista* qui ne leur laissent pas le loisir d'en découdre vraiment avec le voisin capétien autrement que de manière limitée, sur leur base arrière des piémonts pyrénéens.

il d'y reconnaître le facteur linguistique déterminant d'un idiome indigène dont l'aire géographique correspond peu ou prou aux limites de l'ancien complexe politique de même nom ce qui, par la faute d'un écheveau complexe de causes croisées, ne sera jamais le cas en Navarre ou dans les Alpes occidentales.

Quoi qu'il en soit, la notion de frontières naturelles véhiculée dans les lieux par les Lumières n'est parvenue, au mieux, qu'à enfouir temporairement un sentiment identitaire qui renaît au contraire avec force à l'heure du recul du concept même d'État-nation. La parenthèse centralisatrice se referme inexorablement en Espagne, en Italie comme dans cette France où un jacobinisme traditionnel, exacerbé plus de deux siècles durant, lui permet de résister un peu plus longtemps qu'ailleurs. Le constat est assez net. Deux ou trois siècles de politique nationale ont échoué, sur ces massifs, à éradiquer le vieux fonds culturel permettant une conceptualisation du caractère perméable de ces derniers. Ne voit-on pas depuis plusieurs années, sous le nom étrange de « liens transfrontaliers » afin de tenir compte pour quelque temps encore des délimitations étatiques héritées des États-nations, s'épanouir une renaissance des échanges internes à ces ensembles géographiques cohérents ? Échanges économiques bien entendu, rapprochements institutionnels encore timides bien sûr et, par dessus tout, évidemment, intenses dynamiques de mise en réseau de projets culturels. Est-il étrange, à vrai dire, que ce soit justement le domaine de la culture, voire celui du patrimoine en son sein, qui soit ainsi appelé à faire le lien entre les domaines politique et économique ?

Assurément non lorsqu'on prend conscience combien, dans un contexte de civilisation des loisirs, les retombées économiques de la manne touristique deviennent l'enjeu de positionnements politiques, voire de positionnements politiques transfrontaliers. Or le patrimoine et *a fortiori* le patrimoine monumental, par sa vocation à figer sur le sol la marque fuyante des souverainetés, participe en outre à une dernière dimension. N'est-ce pas sa valeur pédagogique intrinsèque qui légitime son exploitation économique, le cas échéant facilitée par un projet politique de mise en réseau de sites frontaliers difficilement compréhensibles les uns sans les autres⁶ ? C'est d'ailleurs là l'ambition avouée tant dans les Pyrénées que dans les Alpes de tous ces projets INTERREG de plus en plus ambitieux, financés par une Communauté économique européenne qui y légitime son devenir encore incertain par un ancrage dans l'histoire ancienne de l'Europe occidentale. Le tourisme en l'occurrence devient bien plus qu'un simple alibi de développement commercial ou d'aménagement des territoires. Il se pare de vertus « citoyennes », (pour demeurer dans la tonalité sémantique nébuleuse du sempiternel « devoir de mémoire » !), bénéficiaires de la réactualisation des thèmes de recherche scientifique transfrontaliers, lorsqu'il révèle fort à propos derrière l'empreinte foncière de souverainetés évanouies l'étendue d'aires culturelles

6. Voir D. Dupont (dir.), *Interprétation du patrimoine* ; pour un exemple savoyard, voir M. Bauer, *Interprétation et frontière d'un territoire, l'exemple de la Savoie*, p. 106-110.

autrefois biffées d'un coup de plume sur les cartes d'état-major par les plénipotentiaires des États-nations.

Certes, après des décennies de discours politiques géocentristes, de telles tentatives entraînent parfois de curieux effets secondaires dans ces complexes nationaux peu enclins, par atavisme, à assurer la diffusion d'exposés didactiques plus que corrosifs à l'égard de leurs mythes d'unité nationale. Car il existe plus d'affinités naturelles, à l'aune de l'ancienneté d'une histoire et d'une culture commune, entre les indigènes des deux versants pyrénéens et alpins, par exemple, qu'entre ces derniers et leurs frères méridionaux du fin fond de l'Espagne ou de l'Italie et, pour les ressortissants français de ces massifs bien évidemment, qu'avec leurs concitoyens septentrionaux de langue d'oïl. Il existe ainsi des mouvements de revendication territoriale autonomiste, pour certains tristement célèbres dans les Pyrénées par leur dérive quasi mafieuse et, à un moindre degré quant à leur activisme, dans les Alpes. C'est pourquoi au risque de brader un nationalisme romantique moribond pour un regain de régionalisme tout aussi inepte d'étroitesse de vue, l'enjeu majeur du développement de tels programmes culturels et économiques se doit de passer par une tentative d'explication tangible de la signification de ce patrimoine marqueur en s'efforçant de rappeler sans arrière-pensées ni fausse pudeur le contexte révolu qui l'a vu naître. De fait, dégagé de toute interférence politique sans lien avec son terreau historique, ce patrimoine joue alors à plein un rôle non négligeable de vecteur d'une sensibilisation identitaire exempte de présupposés partisans malsains.

Dans le contexte d'une vaste aire culturelle méridionale se jouant des frontières tardives des États-nations, l'exemple alpin occidental des anciens États de Savoie est révélateur. La carte d'implantation de certains des éléments remarquables de son patrimoine bâti ignore tour à tour toute délimitation frontalière ou en illustre au contraire le caractère parfaitement artificiel, sans lien avec le milieu ambiant, par sa concentration au plus près d'un tracé imaginaire que rien ne permet de révéler au sol, dans l'intervalle parfois conséquent de bornes frontières recouvertes de lichens. Collectivités territoriales, administrations, associations parfois issues de chacun des deux versants du massif alpin s'attachent à valoriser de concert ce patrimoine monumental.

Entre autres projets politico-culturels à forte dominante européenne, ne serait-ce que sur le plan de leur mode de financement, il convient de mentionner un chantier pilote initié dans les Alpes occidentales. À l'aide de deux programmes INTERREG consécutifs (1996-2001) et sous le titre de « Valorisation du patrimoine fortifié alpin, un chantier à l'échelle de l'Europe - *La valorizzazione del patrimonio fortificato alpino, un cantiere a dimensione europea* » la Comunità Montana Valli Chisone e Germanasca, le Conseil général de la Savoie et le Conseil général des Hautes-Alpes ont entrepris un vaste projet de développement durable à l'échelle de l'ancienne

province romaine des Alpes cottiennes, dans le but de conserver, valoriser et animer par une interprétation unique et commune de l'histoire alpine régionale, les nombreuses fortifications d'époques très diverses disséminées sur tout ce territoire. Cette phase préliminaire de recherche d'une thématique interprétative achevée, un troisième programme INTERREG s'est vu assigner l'institutionnalisation effective des outils communs de valorisation économique et touristique de certains de ces sites recensés. Par ailleurs, profitant des moyens financiers issus du même programme INTERREG II et sous l'égide de la Conférence des Alpes franco-italiennes, les départements de Savoie, des Hautes-Alpes et des Alpes-Maritimes ont également fait réaliser une mission d'étude sur la valorisation du patrimoine fortifié de toutes les Alpes franco-italiennes ; achevée en 2001, ladite mission était confiée conjointement à la mission Développement prospective, la Conservation départementale du patrimoine et la FACIM, institutions émanées du Conseil général de la Savoie.⁷

Ce patrimoine monumental illustre, au-delà du caractère mouvant des constructions régaliennes qui ont tenté de prendre racine dans les parages, l'absence de déterminisme géographique des confins pour représenter une barrière entre les peuples. Il existe en l'espèce un patrimoine apte à border les contours du support territorial d'une longue aventure politique et culturelle indépendante. Au cœur des départements français actuels de Savoie et de Haute-Savoie, comme dans toutes les provinces des anciens États du même nom, la reconnaissance d'une identité transfrontalière peut passer par l'analyse de la carte d'implantation des édifices publics ou privés de style baroque, élevés aux XVII^e et XVIII^e siècles sous les injonctions des pouvoirs civil et religieux, puis de celle, pour les deux siècles suivants, de l'implantation d'un dense réseau de forteresses aptes à verrouiller l'accès aux cols de la ligne de crête du massif. Ce sont ainsi ces deux ensembles monumentaux que, sur son détroit, le Conseil général de la Savoie a entrepris de valoriser pour partie depuis le début des années 1990, par l'intermédiaire de sa Fondation pour l'action culturelle en montagne (FACIM). Associé à une campagne de restauration de plus de trente églises et chapelles des massifs de Maurienne, de Tarentaise, du Beaufortain et du Val d'Arly, le programme « les Chemins du baroque » ambitionne, notamment grâce à la mise en place d'un réseau de guides conférenciers diplômés de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites (CNMHS), de permettre à des visiteurs très divers de découvrir un patrimoine souvent méconnu. Le succès au-delà de toute espérance d'une opération aventureuse, de ce fait promise à l'échec à son origine par nombre d'observateurs sceptiques, a cependant permis le développement par la FACIM de deux nouveaux programmes de cette facture, à savoir « Pierres fortes

7. M. Dietlin, Un projet de valorisation du patrimoine fortifié alpin, p. 13-14 ; S. Philifert, *L'interprétation du patrimoine fortifié. Savoie, Hautes-Alpes, Piémont*.

M. Dietlin et I. Faure, La valorisation du patrimoine fortifié, p. 16-17.

de Savoie » en vue de la valorisation du patrimoine fortifié départemental et « Terre des Alpes » pour celle du paysage rural des mêmes confins⁸.

Le succès de ces entreprises pionnières dans les Alpes occidentales du nord, depuis lors, ne se dément pas. Vraisemblablement correspond-il à un réel besoin pour des visiteurs friands de tourisme culturel comme pour des Alpins rendus amnésiques par plus d'un siècle de ligne politique arrêtée bien loin des neigeuses solitudes, dans les bureaux de ministères parisiens ou, quoique à un degré moindre, romains eu égard au versant italien des mêmes sommets. La seconde étape, suite à cette initiative confinée par la rigidité des normes administratives à l'espace d'une circonscription départementale française sans lien réel avec le substrat territorial du patrimoine bâti visé, réside tel qu'il a été entendu plus haut dans la mise en réseau transfrontalier de ces programmes de valorisation touristique. Œuvre intéressante s'il en est en la matière !

Pourtant cette démarche raisonnée d'offre de circuits touristiques et de produits culturels transalpins ne va pas sans poser quelques questions fondamentales. Mettre en valeur un tel patrimoine, oui. Mais on ne procède plus, en ce début du XXI^e siècle comme lorsque les émules directs de Prosper Mérimée (1803-1870), à la fin du XIX^e siècle, s'attachaient à sauver monuments ou sites bâtis en poursuivant une optique essentiellement architecturale. La muséographie elle-même a connu de profondes révolutions depuis l'époque somme toute assez récente où les disciples d'un Frédéric Mistral (1830-1914) entassaient sans ménagement dans les vitrines de leurs musées ethnologiques en devenir, répliques plus ou moins fidèles du *Museon Arlaten*, tout le fatras d'objets quotidiens d'une vie rurale sabrée à la hussarde par les premiers effets dévastateurs d'une standardisation urbaine des modes de vie hérités de la Révolution industrielle. Dans la lointaine mouvance de ces glorieux devanciers, désormais le patrimoine bâti refuse de se laisser « muséfier » sans ménagements. Il se veut acteur de développement économique et, comme il a été dit plus haut, vecteur pédagogique. Encore convient-il de s'entendre sur un thème, un discours, de donner en un mot un sens à ce patrimoine que l'on s'ingénie à mettre en valeur. En l'occurrence, quel est le message qu'entendent délivrer à leurs visiteurs les promoteurs alpins de ces réseaux touristiques transfrontaliers d'un genre nouveau ? Car derrière le monument, au contraire du site naturel tout grandiose soit-il, réside en effet une interprétation parfois périlleuse de l'identité culturelle alpine.

8. Voir D. Cerlet, *Chemins du baroque* ; D. Peyre (dir.), *Savoie baroque*, et *Sur les chemins du baroque en Maurienne* ; M. Hudry, *Sur les chemins du baroque en Tarentaise* ; M. Leroy et G. de Montleau, *Sur les Chemins du baroque en Beaufortain* ; M. Dietlin, *Pierres fortes de Savoie* ; B. Berthier et R. Bornèque, *Pierres fortes de Savoie* ; M. Dietlin, *Terres des Alpes*.

Des ensembles patrimoniaux à l'homogénéité alpine trompeuse

Dans les programmes d'offre touristique culturelle pris comme exemples, dans le cadre nécessairement limité de cette étude, le contexte alpin, voire le contexte d'une civilisation alpine ouvertement méridionale, fournit la trame du dispositif de valorisation. Il en commande la logique propre et c'est à l'illustration de ce modèle que conduit l'essentiel du discours touristique. Les créateurs des Chemins du baroque mettent ainsi en parallèle le retable de bois doré des hautes vallées savoyardes avec le gigantisme, la démesure du milieu naturel qui l'entoure. Au vu d'une lecture anthropologique de ce foisonnement artistique d'essence religieuse, la construction humaine devient le contrepoint des cimes d'alentour ; en quelque sorte une manière de rationaliser, pour des populations réduites à arracher leur maigres chances de survie à la montagne, un milieu naturel perçu comme hostile tout au long de la période du petit âge glaciaire. Avec Pierres fortes de Savoie, c'est l'adaptation du génie militaire aux contraintes physiques de l'excroissance géologique alpine qui l'emporte dans l'esprit des concepteurs du projet. C'est le thème de la naissance des troupes alpines et de son corollaire, la figure légendaire des chasseurs alpins éternels ou de leurs faire-valoir *alpini*, tous aussi rustiques et courageux, qui doit retenir l'attention du public. Le combat en montagne par le biais de la domestication du « général Hiver », dans un lieu aussi grandiose qu'hostile, représente donc jusqu'au fil conducteur transfrontalier de la découverte des casernements austères des ouvrages Maginot ou Vallo alpino. Le combat en montagne rejoint en l'espèce le combat contre la montagne.

Or cette connotation alpine unificatrice et commode de tels ensembles patrimoniaux transfrontaliers masque la logique intrinsèque de signification parfois beaucoup plus complexe, voire diamétralement opposée, de chacun d'entre eux. S'ils peuvent effectivement permettre, chacun à leur manière, d'illustrer une communauté culturelle bien réelle entre les deux versants alpins, ce n'est cependant pas en se réclamant d'un modèle théorique identique. Si le premier illustre l'aire d'influence de la dynastie savoyarde sur une large part des Alpes occidentales de la fin du Moyen Âge à la veille de la Révolution française, le second n'en représente après cette date que le lointain écho ; presque la révélation en creux, comme par défaut. Ces casernes échouées au plus près de la ligne de crête des massifs n'illustrent-elles pas la volonté formelle de l'Europe des Nations, l'espace d'une parenthèse de deux siècles, de nier toute identité transfrontalière ancestrale ? Ce n'est qu'au prix d'une telle présentation préalable que la mise en réseau de tous ces sites devient enfin pertinente, tant sur le versant français de la chaîne que sur son vis-à-vis italien.

Un patrimoine baroque reflet de l'aire politique transalpine des États de Savoie

Quelle peut être la signification de cette « moisson d'un bel été⁹ », de cette avalanche d'angelots joufflus et de colonnes torsées, d'ors et de trompe-l'œil qui s'abat sur les modestes églises des paroisses montagnardes de l'ancien duché de Savoie, à l'entame de la seconde moitié du Grand Siècle ? Convient-il d'y voir un modèle artistique ultramontain ou impérial, diffusé sciemment sur les franges occidentales du royaume de France dès lors que l'on peut remarquer avec les spécialistes de la trempe de Raymond Oursel combien « la cohérence et la densité de ce folklore neuf n'ont pas, semble-t-il, d'équivalent dans les autres provinces de la France actuelle¹⁰ » ? Certes l'exubérance du décor baroque se rencontre bel et bien çà et là au cœur du royaume capétien, tant dans les édifices urbains construits dans la mouvance d'un « style jésuite » initié par la Compagnie de Jésus dans ses propres réalisations, que dans ces bâtiments paroissiaux plus proches de l'art populaire que de la grande architecture de la Contre-Réforme disséminés sur le cours moyen de la Sarthe et de la Mayenne comme sur le pourtour granitique des monts d'Arrée. Toujours est-il que ces « tendances baroques, contenues à la cour et dans les villes, se réfugièrent plus volontiers où elles savaient rencontrer une sûre audience, au niveau des campagnes, des artisans locaux de paroisses, des huchiers colportant leurs images, d'un petit peuple campagnard qui, de Bretagne aux Pyrénées, goûtait ces ors, le grouillement d'angelots dodus, la grasse et la gentille liesse où il se reconnaissait lui-même en son âme simple¹¹ ». Globalement, la France classique des Temps modernes prospère à l'écart des formes et des thèmes artistiques éclos dans un foyer romain occupé, dès la fin du XVI^e siècle, à en assurer la promotion jusqu'au confins de l'Europe et, bien au-delà des mers, du Nouveau Monde des colonies espagnoles. Que les historiens de l'art démontrent avec autant de brio que de vraisemblance combien le classicisme à la française résulte finalement d'un filtrage de la sensibilité du temps, d'une réadaptation des canons stylistiques baroques par l'appareil d'État d'une monarchie absolue soucieuse d'uniformisation des goûts comme de la mise en scène de son prestige personnel n'y change rien. Excepté ces exemples provinciaux évoqués à l'instant en Bretagne orientale ou sur sa marche occidentale, l'essentiel des contrées réellement riches en décors de facture baroque civils ou religieux se concentre à la périphérie de l'hexagone actuel, sur un arc transfrontalier trop homogène de la Mer du Nord au Golfe du Lion pour n'en pas paraître remarquable. Flandres, Lorraine, Jura, Savoie, Comté de Nice, Roussillon... Doit-on voir en cette couronne baroque une pure coïncidence fortuite ?

9. R. Oursel, *Art en Savoie*, p. 181.

10. *Ibid.*, p. 181.

11. *Ibid.*, p. 182.

Non, bien évidemment. À l'apogée de l'âge baroque, ces régions gravitent parfois dans l'orbite politique française, mais toujours hors de toute intégration formelle au royaume de France. Quoi de plus logique alors que le style artistique et architectural plus ou moins officiel dans les possessions des Habsbourg (ou tout au moins dans leur zone manifeste d'influence), y soit exacerbé comme pour tenter d'isoler d'un cordon sanitaire la propagation d'un goût français aux visées impérialistes, ne serait-ce que sur le domaine des esprits ? Dans les Alpes occidentales et notamment dans les Alpes aujourd'hui françaises, la carte d'implantation des édifices ou décors baroques révèle ainsi l'emprise foncière d'États de Savoie désireux de traduire dans la pierre et le bois leurs velléités obstinées d'indépendance vis-à-vis de toute sujétion politique capétienne¹². Lorsqu'en 1560 et après bien des péripéties il déplace sa capitale de Chambéry à Turin, à l'abri des monts, le souverain savoyard Emmanuel-Philibert (1528-1580) entend faire de la cité piémontaise la théâtrale scène sur laquelle sera dorénavant magnifié son lustre retrouvé. En moins de deux siècles, la petite citée médiévale blottie dans sa boucle du Pô, au pied de la vieille forteresse de ses évêques, se métamorphose en émetteur orgueilleux de ce goût intimement attaché aux conséquences profanes de la Contre-Réforme, à l'extrémité occidentale du croissant baroque d'Europe centrale évoqué par les amateurs d'art¹³. Quoi de plus logique par conséquent que de voir ce style « césaro-papiste » ou « italo-impérial », mais en tout état de cause méridional en ces latitudes, franchir sans coup férir les cols alpins pour se répandre au gré des commandes de la maison de Savoie en direction des piémonts du « delà » des Alpes ? Quoi de plus logique que de le voir s'enraciner ensuite sur les versants savoyards ou niçois de ces États, à proximité des ouvrages publics de propagande, lorsqu'on prend la mesure des facultés innées d'imitation manifestées de tout temps comme en tout lieu par les artisans villageois dans la reproduction plus ou moins consciente de modèles artistiques ou architecturaux suggérés par le Pouvoir ? D'autant qu'en Savoie proprement dite, Genève, la rivale voisine, blesse de toute sa morgue l'amour-propre des princes savoyards en commémorant chaque année depuis 1602 dans une débauche de réjouissances populaires, à la date du 11 décembre et avec une régularité helvétique quasi horlogère, la peu glorieuse déroute de leurs troupes sous les remparts de l'impertinente cité lors d'une funeste équipée dite de l'Escalade. Face à la ville de Calvin, capitale méridionale de la Réforme, il convient de marquer un territoire demeuré fidèle à la foi catholique selon les prescriptions

12. Sur ce thème, voir B. Berthier, « Les États de Savoie au temps d'Emmanuel-Philibert : des États baroques ? », dans D. Peyre (dir.), *Savoie baroque*, p. 77-94 ; D. Foussard et G. Barbier, *Baroque niçois et monégasque*, Paris, Picard, 1988, introduction, p. 12-16 et p. 17 et suiv.

13. P. Charpentrat, *Baroque. Italie et Europe centrale*, Fribourg, Architecture universelle/Office du Livre, 1964, p. 47 et suiv.

d'embellissement ou de transformation des lieux de culte consignées dans les pénétrants écrits de saint Charles Borromée (1538-1584)¹⁴.

De la sorte, des provinces traditionnellement gallicanes sur le strict plan politique, à l'image du duché de Savoie excentré outre-monts dans des États éponymes de plus large envergure, intègrent sans sourciller, pour deux siècles au bas mot, un style artistico-architectural officiel né dans la Rome pontificale, quoique adapté d'une touche « savoyarde » ou alpine par les artistes entretenus à grands frais à la cour de Turin. Si bien que de nos jours, dans les limites des deux départements savoyards comme dans celles de leur cousin méditerranéen des Alpes-Maritimes, foisonnent à l'ouest de la ligne alpine de partage des eaux des édifices paroissiaux d'une telle facture que le Dauphiné et la Provence pourtant tout proches comptent au contraire avec parcimonie. Dans ces dernières contrées, les quelques décors baroques isolés que ne manque pas de relever le visiteur éclairé s'expliquent d'ailleurs bien plus par une espèce de diffusion des modèles se jouant des frontières sous forme de contamination de proximité d'essence populaire et villageoise, sinon privée, que par de quelconques commandes publiques systématiques. Mais le comté de Provence ne ressort-t-il pas du domaine royal capétien depuis 1481, lorsque celui du Dauphiné représente l'apanage des aînés mâles de la descendance d'Hugues Capet dès 1349 ? Comment mieux illustrer l'assise d'un ensemble institutionnel autonome à cheval sur les Alpes occidentales, du Léman à la Méditerranée, sous les vocables approximatifs d'États de Savoie puis de royaume de Sardaigne, tout au long des Temps modernes ?

À une époque de géopolitique mouvante, illustrée par les incessants retournements du jeu d'échecs de la grande diplomatie européenne, à une époque où les tracés frontaliers peuvent être remis en question presque du jour au lendemain, à une époque où les clivages linguistiques du franco-provençal et du piémontais ne servent jamais, dans une région alpine alors tout aussi hermétique au moindre principe de respect des nationalités que les autres contrées d'Europe, de base à la moindre négociation de bornage politique¹⁵, cette carte paroissiale baroque dorénavant transfrontalière vaut tous les discours pédagogiques. Lorsque dans la zone longtemps contestée des Escartons du Briançonnais, d'Oulx et du Val Chisone, les conflits territoriaux s'éternisent plus d'un siècle durant, de 1650 à 1760, entre royaume de France et États de Savoie¹⁶, maçons et décorateurs s'appliquent au gré de l'avance ou du reflux des armées, sur chaque versant du Montgenèvre, à marquer le sol de l'empreinte visible des prétentions territoriales de leurs commanditaires. Lorsqu'ils s'attachent à édifier ou moderniser les citadelles de Briançon, de

14. S. Caroli Borromei, *Instructiuonum fabricae ecclesiasticae et supellectilis ecclesiasticae*, édition revue et annotée par E. Van Drival, Paris, Lecoffre, Arras LeFranc, 1855.

15. J.-B. Pellegrini, « Ethnies et langues dans les Alpes », dans P. Guichonnet (dir.), *Histoire et civilisation des Alpes*, t. II, *Destin humain*, p. 139 et suiv.

16. P. Guichonnet, « Les Alpes occidentales franco-italiennes », dans P. Guichonnet (dir.), *Histoire et civilisation des Alpes*, t. I, *Destin historique*, p. 266-286.

Mont-Dauphin, d'Exilles et de Pignerol, Vauban et ses ingénieurs n'y élèvent-ils pas en priorité, dans un domaine symbolique dépassant de loin les seuls besoins de la garnison, de vastes églises à la mode française du temps, déjà néo-classiques dans leur esprit ? Preuve en est fournie si besoin était par l'énergie que dépensent ensuite les ingénieurs de sa Majesté le roi de Sardaigne, pressés de « baroquiser » celles de ces dernières devenues savoyardes après l'accord définitif du traité de Turin du 24 mars 1760 portant rectification de frontière entre les deux États¹⁷. Mais ce domaine de la chose militaire représente, compte tenu des préalables remarques plus haut détaillées, un second moyen pour tenter d'appréhender par défaut la dimension transfrontalière des anciens États de Savoie.

Un patrimoine fortifié reflet d'une volonté de négation de toute aire politique transalpine des États de Savoie

Si la tentative de définition du concept « d'art baroque » en vue d'une valorisation touristique ultérieure du patrimoine révélateur de ce goût en vogue dans l'Europe des Temps modernes se révèle périlleuse, celle du concept particulièrement multiforme de « patrimoine fortifié » confine alors à la gageure. Ne serait-ce que sur le strict plan chronologique, la prodigieuse vitalité du mouvement baroque ne se manifeste que sur l'espace de deux ou trois siècles, tout au plus. Les reliques de l'oppidum protohistorique et celles de la casemate de la ligne Maginot, par contre, ressortent toutes deux de la même appellation générique de patrimoine fortifié. Or, quoi de semblable, hormis ce dénominateur commun de site fortifié entre la palissade de pieux équarris du fortin antique et le béton armé des postes d'artillerie de la bataille des Alpes ? Quant à la valorisation de ce type de patrimoine, surtout, la finalité militaire initiale de ce dernier interfère inévitablement avec le produit touristique susceptible d'être proposé à son visiteur actuel. Lors des derniers siècles, le perfectionnement des moyens technologiques mis en œuvre dans la conduite des conflits armés, l'affectation non équivoque de forteresses construites spécialement pour les habiter, interdit à quiconque de regarder ensuite le site, *a fortiori* démilitarisé de fraîche date, d'un œil neutre et badin. Le château fort et la citadelle moderne permettent au chaland de la manne touristique une appropriation sentimentale, presque affective des vieilles pierres qui le constituent. Car ils représentent des lieux de vie, voire de vie civile avant de devenir, épisodiquement, des lieux de guerre. Mais la puissance de feu du missile à tête nucléaire de longue portée rend aujourd'hui très vite morbide, si l'on n'y prend garde, l'attrait pour la valorisation de l'ancien bunker. Depuis la fin du Moyen Âge, le site fortifié s'est lentement mué en « bastion du pouvoir », pour reprendre la très juste

17. Sur le traité de 1760, voir J. Pallière, *De la Savoie au Comté de Nice en 1760. Les secrets de la nouvelle frontière*, Montmélian, Les Savoisiennesses, La Fontaine de Siloé, 2000, 187 p.

formule de Nicolas Faucherre¹⁸. Lieux symboliques d'une autorité régaliennne liberticide, ne sont-ils pas construits comme les armées nationales sur le produit impopulaire de l'impôt, qu'ils s'agisse de revenus fiscaux ou de l'impôt du sang des conscrits ? Dans un monde de l'image, de plus, celles du passé récent ressassées sans ménagement par des médias trop peu soucieux de déontologie entretiennent l'amalgame entre le blockhaus, les convois interminables de wagons à bestiaux et, pour finir, la lugubre silhouette des miradors se détachant sur le ciel brumeux d'Auchwitz-Birkenau. Comment parvenir à valoriser de manière positive sans les dénaturer totalement, par conséquent, sans les vider de toute leur signification historique, ces nombreux ouvrages bétonnés dans les vallées alpines lors des XIX^e et XX^e siècles, tout chargés qu'ils sont dans l'inconscient collectif de leurs visiteurs potentiels de relents de mort, de larmes et d'aliénation ?

Or, si l'on excepte le disparate patrimoine fortifié médiéval, étranger à toute dimension nationale au sens juridique que prend le terme au cours du XIX^e siècle, pour ne s'intéresser qu'aux aménagements de places fortes représentatives de contingences stratégiques étatisées, un rapide constat s'impose. Dans les Alpes occidentales françaises, le recensement des ouvrages fortifiés contemporains, dans leur forme actuelle, des décors paroissiaux baroques plus haut évoqués se réduit à peu de chose. Hormis Fort Barraux, l'essentiel de la citadelle inachevée de Mont-Dauphin, quelques restes majeurs de la place de Briançon, des forts de France et de Savoie de Colomars-les-Alpes et, éventuellement, de la citadelle d'Entreaux ou des quelques longueurs de bastions des forts carrés d'Antibes et de Villefranche¹⁹, tous les autres témoignages de l'équilibre géopolitique des Temps modernes a disparu. L'automobiliste de passage croisant, depuis l'autoroute, le rocher dénudé de Montmélian peut-il imaginer le puissant fort qui le couronnait jadis, jusqu'en 1704, dans l'état où le représente l'une des maquettes en plan-relief conservée au Musée des Invalides ? Ce sont notamment les bornes fortifiées occidentales de l'État transalpin de Savoie, ou des possessions de « terre ferme » du royaume de Sardaigne à partir de 1718, qui ont été démantelées une fois pour toutes par les officiers du génie militaire français de la Révolution et du Premier Empire, achevant une entreprise entamée en Combe de Savoie sous le règne de Louis XIV (1638-1715).

De fait, les nombreux stigmates fortifiés des XIX^e et XX^e siècle que recèle le paysage alpin actuel n'évoquent plus en rien, bien au contraire, une ancienne logique politique transalpine. De massif ouvert depuis des temps immémoriaux les Alpes sont progressivement devenues, à partir de la Renaissance, la barrière

18. N. Faucherre, *Places fortes. Bastion du pouvoir*, Paris, Desclée de Brouwer, 1986, p. 9.

19. Voir les monographies très documentées de chacun de ces sites dans la somme due à D. Gariglio et M. Minola, *Le fortezze delle Alpi occidentali*.

étanche, la frontière naturelle des États-nations de France et de son jeune cadet italien né du *Risorgimento*²⁰. C'est ce qu'il convient à vrai dire de faire entendre aujourd'hui à leur visiteur étonné par ce face-à-face pathétique de casemates éventrées, sur la ligne de crête du massif, en lui rappelant la suicidaire parenthèse de deux siècles, à peine refermée, du nationalisme le plus exacerbé qu'ait connu l'histoire européenne ; en lui exposant cette volonté de négation de toute réalité culturelle transfrontalière pourtant ancestrale que représentèrent ces carcasses de béton désormais délitées par le gel, sur fond de propagande tant française qu'italienne de cohésion nationale par la caserne. Les ouvrages témoins des ensembles dits Serré de Rivières, *Vallo Alpino* ou Maginot permettent ainsi l'illustration, entre autres exemples, de la politique d'italianisation forcée imaginée à la charnière des XIX^e et XX^e siècles dans les zones idiomatiques franco-provençales du Val d'Aoste, du Val de Suse et des escartons devenus italiens²¹, comme de cette communauté de langue française permettant aux conservateurs savoyards de 1850-1860 de militer pour un rattachement de la Savoie au « pays vers lequel coulent ses rivières²² ».

Soit ! En montant à l'assaut du voisinage immédiat des lignes de crête, les forteresses jusqu'alors confinées sur les verrous rocheux des contreforts préalpins (sauf, peut-être, dans la zone mouvante du Montgenèvre) cessent donc de matérialiser un quelconque territoire transfrontalier au profit de cette ligne politique imaginaire fixée dès 1760, de Maurienne à l'Argentera, selon le principe des « eaux pendantes ». Mais aujourd'hui, sur fond de construction européenne et de mise en réseau de tels ensembles patrimoniaux, une réflexion inhérente à la genèse de ces frontières prétendues naturelles des États-nations ne devient-elle pas plus que jamais urgente ? Comment évoquer en effet, truisme majeur, des « relations transfrontalières » en feignant d'ignorer cette institution préalable de la frontière armée désireuse de nier, l'espace de quelques siècles, cette antique communauté alpine que les présents programmes touristiques de développement durable s'échinent au contraire à redynamiser sur chaque versant du massif ? Le problème est alors celui de l'affectation nouvelle à donner à de telles friches militaires²³. En dépit de la fréquente inhospitalité de leurs sites, leur ampleur autant que la

20. B. Berthier, « Pierres fortes de Savoie. Une formule attestée par l'histoire », dans B. Berthier et R. Bornèque, *op. cit.*, p. 76-120.

21. P. Guichonnet, « Les Alpes occidentales franco-italiennes », dans P. Guichonnet (dir.), *Histoire et civilisation des Alpes*, t. I, *Destin historique*, p. 301-302 ; J.-M. Hercourt, « Le combat du Val d'Aoste francophone : mythe ou réalité ? », dans *Le Flambeau*, Aoste, n° 3, automne 1979, p. 5-43.

22. J.-B. Pellegrini, « Ethnies et langues dans les Alpes », dans P. Guichonnet (dir.), *Histoire et civilisation des Alpes*, t. II, p. 149-150 ; P. Guichonnet, *Histoire de l'annexion de la Savoie à la France et ses dossiers secrets*, Roanne, Le Messager/Horvath, 1988, p. 61 et suiv.

23. *Faut-il restaurer les ruines ? (Colloque international, Entretiens du Patrimoine, Mémorial de Caen, 8-10 novembre 1990)*, Paris, direction du Patrimoine/Picard, 1991 ; *Quel avenir pour le patrimoine fortifié ? (Entretiens du Patrimoine, Lille, décembre 1992)*, Paris, Direction du patrimoine, 1995.

proximité d'une clientèle touristique encourage des tentatives de rentabilisation variées des lourds investissements que nécessite leur rénovation, des plus astucieuses aux plus saugrenues, ne serait-ce qu'en vue d'un détournement de leur usage stratégique évanescant. Transformés en gîtes d'étape, en restaurants d'altitude pour pacifiques randonneurs, c'est vrai, donnent-ils encore à penser ce pourquoi ils ont été autrefois conçus ? Les arguments d'un tel débat abondent même si cette modeste tribune n'en est pas le lieu. Il convient seulement de remarquer ici, paradoxe supplémentaire, combien ce patrimoine aujourd'hui démilitarisé témoigne plus que jamais de l'unité culturelle du massif alpin. N'en déplaise à ses concepteurs motivés, lors de son érection, par de tout autres ambitions. Car c'est dorénavant au plus près de ces cols, symboliquement, qu'un jeune public *a priori* insouciant, souvent mû en ces lieux par la seule volonté de consommer du loisir de montagne, prend cependant conscience de son rôle naturel de trait d'union séculaire en posant skis ou sac à dos dans l'ancien poste de commandement d'une casemate reconvertie en hall d'accueil pour refuge d'altitude. À condition qu'on se soucie de lui proposer conjointement à de roboratifs plats du terroir et à une veillée au coin du feu, de situer son havre d'un soir sur une carte simplifiée de l'ensemble des sites fortifiés de la chaîne occidentale, et c'est notamment le centre de gravité, la matérialisation au nord comme au sud du massif de la ligne de partage équidistante des anciennes possessions de la Maison de Savoie qui lui saute aux yeux bien mieux qu'à travers de long discours.

L'aménagement militaire des Alpes par les États-nations passe également par l'ouverture de hauts itinéraires jusqu'alors inexistantes parce que contraires à l'axe transalpin des intérêts politiques du maître des lieux. C'est ce que révèlent autant sur le versant italien que sur son pendant français toutes ces routes tracées parallèlement à la ligne des crêtes par le génie des armées et ouvertes à grands frais entre la fin du XIX^e siècle et le milieu du siècle suivant. Patrimoine militaire plutôt que patrimoine fortifié, certes. Mais tout aussi révélateur que les casernements, batteries et autres ouvrages avancés d'observation qu'elles desservent ! À ce prix se comprennent réellement les entrelacs du ruban de bitume des cols de l'Iseran, du Galibier et du Restefond, ou encore l'audace des ponts dits d'Asfeld et du Châtelet, jetés à Briançon comme à Fourmillouse sur les vertigineux défilés de la Durance et de l'Ubaye. Que le tourisme naissant, dès les premières années du XX^e siècle, ait détourné l'affectation de ces aménagements stratégiques en une logique nettement plus pacifique ne change rien à leur vertu pédagogique²⁴. Il suffit d'en exposer le principe originel. La route des grandes Alpes

24. En guise d'exemple, voir G. Ragazzini, *Mountain bike sulle strade militari alpine*, Torino, Ciriè, 1991.

françaises, reliant Thonon-les-Bains à Menton²⁵, promue à la veille de la Première Guerre mondiale par les pionniers du Touring club de France et du Club alpin français, n'est en effet que l'heureuse héritière de travaux herculéens initialement destinés à un tout autre usage que celui de la paisible déambulation automobile. Si des États de Savoie transalpins par essence en qualité de complexe tampon entre les grandes puissances européennes du Moyen Âge et des Temps modernes avaient subsisté après 1860, il n'est pas certain qu'un tel itinéraire touristique ait pu voir le jour. Là n'était pas l'axe institutionnel, économique et sociologique de cette construction politique évanouie. Bien entendu, il en est de même en cette matière routière militaire le long de la muraille pyrénéenne, tout comme il se pouvait rencontrer d'étranges similitudes dans la carte d'implantation des édifices paroissiaux de facture baroque de cette région avec celle de leurs cousins alpins. Pas plus que celle de l'Izoard la route du Tourmalet ne peut être appréhendée autrement que dans une logique de chemin de ronde frontalier aujourd'hui matérialisé, maintenant que les militaires l'ont abandonné, par les combats médiatiques que s'y livrent les « guerriers » modernes de la geste cycliste du Tour de France, du *Giro d'Italia* ou de la *Vuelta d'España*. Qu'un jour prochain les frontières nationales se dissolvent définitivement à l'acide corrosif du traité de Maastricht, leur souvenir dans les contrées alpines et pyrénéennes ne sera plus entretenu que par ces courses vélocipédiques caracolant d'une vallée à l'autre, des heures durant et sans jamais la franchir, au plus près de la ligne de partage des eaux ! Peut-être conviendra-t-il alors, à grand renfort de subventions de la Communauté économique européenne, d'organiser la mise en réseaux de tels événements afin de mieux les protéger au titre des monuments historiques, moins pour leur dimension sportive hors du commun que pour leur qualité pédagogique de marqueur d'une identité territoriale évanescence ?

On le voit, la mise en valeur de tels ensembles patrimoniaux participe à l'intelligence d'un monde alpin occidental longtemps englué dans des contraintes frontalières héritées de sa position géographique de carrefour européen en proposant une réflexion intéressante à leur sujet ; à celui, notamment, des enjeux de détermination de l'assise géodésique de toute ligne frontière. Le substrat alpin se révèle cependant bien plus large que la réalité historique des anciens États de Savoie. Si les deux notions s'avèrent indissociables sur leur ancien ressort, elles ne se confondent jamais. N'en déplaise à la propagande des États-nations des années 1880-1940, attachée de chaque côté des Alpes à noyer dans une vague constante alpine tout ce qui pouvait résulter à Chambéry, à Nice et à

25. Imaginée dès les premières années du XX^e siècle par Léon Auscher, vice-président du Touring club de France, la route des grandes Alpes ne sera pourtant inaugurée par le président de la république Albert Lebrun qu'en juillet 1937. La Grande Guerre puis la dépression économique des Années folles sont passées par là, retardant les festivités de deux décennies ; voir *La Route des grandes Alpes*, Paris, Gallimard/Nouveaux-Loisirs, 1999.

Turin d'une culture politique et institutionnelle spécifiquement savoyarde. Or, tandis que tombe le tabou de l'étude scientifique des mystifications nationales, au moment où les États actuels acceptent même de reconnaître des cultures transfrontalières à leur périphérie, c'est malheureusement le monde du tourisme de masse qui prend le relais d'un occultisme politique en net recul. Au diable une précision historique difficile à décliner en termes de stratégie commerciale immédiate ! En Savoie par exemple, les éminences du marketing s'ingénient désormais à diluer le concept de « savoyard », trop abstrait au goût de leur clientèle internationale, en celui de « montagnard », autrement commode à commercialiser auprès d'elle. L'économie du tourisme a ses raisons. Seul un produit neutre et uniforme, parfaitement correct sur le plan politique, le cas échéant teinté d'une pointe d'écologie mais en tout état de cause expurgé de toute référence culturelle ésotérique hors d'Europe, semble devoir attirer les devises indistinctes de l'*homo turisticus* asiatique et celles de son double américain. Les « grands voyageurs » ne manqueront donc pas de s'approprier d'autant plus volontiers le louable discours des balbutiants programmes patrimoniaux transalpins qu'ils se désespèrent dans l'attente de cautions scientifiques susceptibles de soutenir leurs arguments commerciaux. Au risque de flouer leurs ingénus mentors il s'agira en l'occurrence pour les multinationales du tourisme d'user sans ménagement d'un discours fédérateur prestigieux pour mieux gommer, avec tout élément singulier de l'identité alpine, jusqu'à l'identité alpine elle-même. Sophisme magistral né des contradictions de toute entreprise d'interprétation à vertu marchande d'un quelconque patrimoine.

Une valorisation touristique périlleuse de l'identité alpine

« Qu'est-ce que les Alpes²⁶ ? » s'interrogeait William Augustus Bretoort Coolidge (1850-1926) dans les dernières années de la Belle Époque. Que recouvre le concept mouvant d'identité alpine, continue aujourd'hui de se demander avec la même insistance un Bernard Crettaz par exemple, formulant la même question, quoique à la manière actuelle des ethnologues²⁷. Éternelle chimère ! L'un de ces chercheurs insatiables de l'âme alpine, Paul Guichonnet, semblait

26. W.-A.-B. Coolidge, *Les Alpes dans la nature et dans l'histoire*, Paris, Payot, 1913, p. 1. Le célèbre alpiniste est d'ailleurs l'un des tout premiers intellectuels, révélateur de la curiosité d'esprit anglo-saxonne du XIX^e siècle finissant, à poser la question en des termes pluridisciplinaires novateurs qui annoncent l'émergence de nouvelles disciplines scientifiques au premier rang desquelles l'ethnologie, dont le XX^e siècle fera si grand usage.

27. B. Crettaz, « Dix questions pour réinterpréter une découverte », dans *L'homme et les Alpes*, Grenoble, Glénat, 1992, p. 35-48 ; « Le processus, que certains observateurs comptaient de façon critique dès le XIX^e siècle, atteint aujourd'hui son point de saturation : à force de manipulations incessantes, les Alpes, miniaturisées et enjolivées, sont épuisées. Sur leurs décombres, une nouvelle culture se cherche dans les montagnes urbanisées. Elle n'a pas encore de nom ni d'identité propre. » (p. 48.) ; voir également, du même auteur, *La beauté du reste ?*

tenté de leur répondre dès les années 1980 : « Atteintes dans leur identité, acculturées, menacées, les Alpes sont-elles condamnées à n'être plus qu'une simple expression géographique²⁸ ? » C'est vrai qu'il existe d'indéniables constantes physiques qui, de prime abord, constituent sans nul doute de la mer Méditerranée à la Slovénie le possible dénominateur commun de provinces alpines parfois très typées. La pente, le roc, la neige, l'axe de cheminement reliant la vallée au col, etc., semblent d'ailleurs sur ce point si évidents et fédérateurs qu'ils en viennent souvent à imposer leur dictature et interdire de plus fines analyses. De l'entrée du massif dans l'histoire par le biais des premières descriptions de voyageurs épouvantés, lors de l'Antiquité gréco-romaine, à la découverte tardive par la *gentry* anglo-saxonne des XVIII^e et XIX^e siècles du fantastique terrain de jeu constitué par les « Monts sublimes », on ne saurait effectivement faire l'économie d'une vision monolithique de l'ensemble morphologique alpin. Pourtant, qu'il mette l'accent sur l'aspect reposant ou inquiétant de ces « grandioses solitudes », seul leur support naturel retient l'attention apparente de leur visiteur²⁹. En somme, dans une dimension purement esthétique un milieu alpin personnifié tient seul la vedette, de Tite-Live (64 ou 59 av. J.-C.- 17 ap. J.-C.) à Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), au détriment des Alpes eux-mêmes. À travers cette production séculaire tour à tour noire et enchanteresse, aucun indigène ne s'avise jamais de venir troubler la description du sanctuaire démesuré de dame Nature ! Le grandiose chaos de rocs, accident au demeurant fort récent à l'échelle géologique, éclipse l'adaptation dans ces parages d'une civilisation mâtinée d'accents méridionaux depuis des temps reculés. N'en déplaise aux conteurs médiévaux et à leurs successeurs romantiques, la vision d'Alpes désertes et sauvages relève du genre littéraire. À leur extrémité occidentale les idiomes, les institutions et les comportements politiques, les modes de vie en un mot trahissent l'emprise d'une culture à dire vrai plus largement méditerranéenne que strictement latine³⁰. Bien sûr, certaines de ces caractéristiques ethnologiques se combinent imperceptiblement avec des influences septentrionales au fur et à mesure que l'on remonte vers les brumes lémaniques. Derrière le paravent grossier d'inflexions linguistiques plus graves et traînantes, du chalet de bois, de l'alpage à vaches en lieu et place de l'économie de la transhumance ovine, de l'usage culinaire du beurre en préférence à une huile ici plus chichement réservée à l'éclairage, l'observateur attentif n'en continue pas moins à discerner l'aire culturelle du sud et les comportements individuels et collectifs révélateurs d'une ancestrale contrée de droit écrit. Le massif alpin en

28. P. Guichonnet (dir.), *Histoire et civilisation des Alpes*, t. I, p. 10 : « La perception du phénomène alpin et sa représentation dans la culture européenne montrent, elles aussi, une succession de découvertes et d'oublis, d'emprises et de déprises. »

29. Voir S. Malod-Prisset, « La représentation de la montagne dans la littérature et la peinture », dans J.-P. Legay (dir.), *La Savoie, terre de défis et de conquêtes*, p. 324-389.

30. J.-B. Pellegrini, « Convergence des cultures alpines », P. Guichonnet (dir.), *Histoire et civilisation des Alpes*, t. II, p. 164.

son entier participe bel et bien à cette diversité méditerranéenne. La permanence de l'incroyable association hétéroclite des cantons de la Confédération helvétique, par exemple, n'est pas sans rappeler au contact immédiat du monde rhéno-danubien la nébuleuse médiévale pourtant beaucoup plus méridionale de cités-États courant du Languedoc à la plaine du Pô. Dans la négative, la tradition politique impériale quasi fédérale doublée d'une tentation isolationniste fortement encouragée par des contingences économiques et monétaires avantageuses ne parviendrait pas à répondre, à elle seule, de la singularité juridique suisse.

Force est pourtant de constater combien cette perception unitaire de la culture alpine semble n'avoir longtemps été, au cours des siècles, que l'apanage étroit des élites cultivées³¹. Certes, dans la masse du peuple, colporteurs et marchands émigrés ont vraisemblablement ressenti confusément cette unité au gré de leurs pérégrinations lointaines. Mais négociants ou non, les gens du peuple, l'affaire est entendue, couchent rarement leurs impressions par écrit. De sorte qu'il convient d'attendre les savants travaux d'historiens, d'ethnologues, de sociologues ou de juristes pour que soit clairement vulgarisé, au cours du XX^e siècle, le tableau irréfutable de cette constante culturelle alpine longtemps brouillée par la carte frontalière des constructions politiques dont elle a pu être l'enjeu au cours des âges. Dans le contexte d'États-nations indifférents à toute dynamique spécifiquement alpestre, quoi de plus logique d'ailleurs qu'une conscience culturelle unitaire soit restée plus forte dans les hautes vallées proches de la ligne de crête que dans les piémonts tournés, sur le plan économique, vers les bassins hydrographiques du Pô, du Danube, du Rhône et, par là, des débouchés maritimes lointains ? Il devient donc urgent que le grand public puisse à son tour se persuader de l'effectivité de cette constante culturelle, que ce soit indifféremment, en Savoie, par la visite de l'édifice baroque ou celle de son voisin fortifié. Bien sûr toutes les médailles présentent des revers. À trop insister sur le caractère morpho-ethnologique particulièrement visible de cette dernière, c'est l'intelligence ultérieure de ses aspects institutionnels, par définition les plus immatériels et, de ce fait, les moins nettement lisibles sur le paysage alpin, qui en serait affectée. Le louable objet pédagogique initial peinant à rendre compte de l'aventure historique des souverainetés alpines, l'œuvre de valorisation touristique du patrimoine qui en est cependant l'émanation directe perdrait alors l'essentiel de son intérêt ou, plus précisément, de sa dimension politique pédagogique.

Le bien-fondé d'une illustration d'indéniables constantes alpines

Aucune culture, à l'évidence, ne peut se concevoir hors du terreau naturel et humain dans lequel elle a pu germer. Point de génération spontanée pour le sociologue ! L'éternelle controverse philosophique

31. A. Niederer, « Idéologie de l'homme alpin », dans P. Guichonnet (dir.), *Histoire et civilisation des Alpes*, t. II, p. 132-135, p. 113.

d'une primauté de la nature sur la convention perdue toujours dans les termes où l'ont ébauchée les penseurs grecs de la Grande Génération, plus de cinq siècles avant l'ère chrétienne. Peu importe ici de spéculer sur son issue. Il suffit en l'espèce de noter, même sans tenter de quantifier avec exactitude la part de chacun de ces éléments, à quel point le milieu naturel alpin se révèle suffisamment hors normes pour influencer durablement sur les modes de vie des groupes humains qui ont pu s'y implanter depuis une lointaine Antiquité. Dégagée de toute référence dogmatique à un déterminisme absolu de la pente de l'altitude ou du climat, aucune école de pensée ne refuse néanmoins l'évocation dans les Alpes d'une espèce de génie humain de l'adaptation à ces facteurs extérieurs indéniables que sont la déclivité, la relative ingratitude des sols, l'abondance neigeuse, le fréquent déficit hydrologique hivernal ou printanier, le cloisonnement villageois, etc. Les modes d'habitat, les comportements sociaux et leur traduction juridique, les aires de répartition linguistique le cas échéant, résultent bel et bien pour large part de ces contraintes physiques initiales. Autrement dit, ces contraintes physiques globalement entendues trahissent, en dépit de leur extrême diversité, une adaptation spécifique à chaque localité de l'arc alpin de données culturelles révélatrices d'une aire de culture méditerranéenne bien plus large. Terrasses et rigoles d'irrigation, structure parcellaire du finage et mode de faire valoir ancestral, pour n'évoquer à titre d'exemple que les éléments les plus marquants du paysage traditionnel, témoignent d'une extrémité à l'autre de la chaîne d'un Midi adapté aux pays montueux³².

L'interprétation, l'analyse de ce substrat humain sur le socle alpin naturel devient par contre l'objet de considérables variations selon que l'on s'attache à en souligner la richesse et la diversité ou à l'inverse la pauvreté, la nécessité pressante, l'indigence en un mot. Peu importe dès lors qu'à défaut d'une « civilisation alpine », on en vienne sans ambages, en évoquant une « culture alpine » constitutive d'un rameau à part entière de la grande culture du sud, à spéculer sur le caractère inéluctable, sinon souhaitable, de souverainetés politiques plus ou moins dessinées aux contours du massif. La conceptualisation d'une conscience politique alpine passe par la reconnaissance préalable de caractéristiques culturelles propre aux Alpains (sans que l'on s'occupe à vrai dire, autre et vaste débat, de placer cette entité culturelle en amont plutôt qu'en aval de l'émergence de tout complexe politique alpin.) C'est en effet en insistant sur la valeur d'une souche culturelle indigène qu'on légitime l'histoire de complexes politiques autrefois assis sur les deux versants du massif, à l'image des défunts États de Savoie, comme on milite pour le bien-fondé de leur renaissance à travers le développement récent

32. R. Ambroise, P. Frapa et S. Giorgis, *Paysages de terrasses*, Aix-en-Provence, Edisud, 1989 ; C. Abry, R. Devos et H. Raulin, *Les sources régionales de la Savoie : une approche ethnologique*, Paris, Fayard, 1979, notamment G. Collomb, « Les systèmes agricoles » p. 121-185.

d'ambitieux projets transfrontaliers placés sous l'égide bienveillante de la Communauté européenne. Louable tentative de consécration d'une filiation naturelle !

Au contraire, lorsqu'on applique à la région alpine des standards étrangers à sa logique, *a fortiori* issus de Paris ou, dans une moindre mesure de Rome, lointaines capitales d'États-nations, est-on tenté d'assimiler par défaut la contrée toute entière sinon à un vaste désert, du moins à un satellite marginal très largement improductif ; à une région sous-développée qu'il convient de civiliser par l'implantation de colonies industrielles révélatrices d'une chronologie menant de la houille blanche à l'épopée sidérurgique³³, puis à celle enfin de l'industrie touristique de l'« or blanc³⁴ ». Or cette vision du désert alpin, d'une zone ingrate hérissée de pics rocheux, soutend ouvertement le concept d'Alpes frontalières quasi par essence, de muraille rocheuse placée là par les bons soins de la Providence pour servir de borne naturelle aux confins d'ensembles politiques plus favorisés. Cette vision d'un rempart alpin stérile, gelé dans un rôle secondaire de courtine politique, correspond d'ailleurs à la compréhension romaine du massif jusqu'à une date avancée de l'époque impériale³⁵. Définition géostratégique pérenne, puisque après une éclipse médiévale révélatrice d'un univers institutionnel nettement étranger à toute logique étatique, elle redevient lors de la Renaissance la norme du concert européen des nations jusqu'au tournant des dernières décennies du XX^e siècle³⁶.

En conséquence, laquelle de ces deux définitions du massif alpin et de son acceptation politique induite privilégier dorénavant ? Car ne traduisent-elles pas chacune une proposition pertinente ? Fuyantes, cycliques, en tout état de cause datées, n'illustrent-elles pas à leur manière plusieurs facettes cohérentes de la réalité alpine ? Dans le premier cas, la reconnaissance d'une culture locale digne d'intérêt l'emporte sur la vision d'une démesure naturelle aussi peu féconde que latente. À ce titre, et puisqu'à l'issue d'une longue parenthèse la redécouverte de cette unité culturelle transfrontalière semble devoir s'imposer de nouveau, le premier mérite d'opérations de valorisation du patrimoine monumental alpin du type de celles qui ont été initiées sur le sol des anciens États de Savoie réside dans l'offre d'une réflexion inhérente à la représentation de l'espace alpin lui-même depuis la protohistoire jusqu'à nos jours. Mais le mieux se révèle parfois l'ennemi du bien. En l'occurrence, l'artifice pédagogique manié sans discernement se retourne quelquefois contre l'objet par

33. P. Guichonnet, E. Lichtenberger et B. Prost-Vandenbroucke, « La révolution industrielle de la houille blanche » et « La nouvelle industrie des Alpes », dans P. Guichonnet (dir.), *Histoire et civilisation des Alpes*, t. II, p. 264-274 et 290-300.

34. P. Préau, « 1990 : Vers le tout tourisme », dans J.-P. Legay (dir.), *op. cit.*, p. 224-234.

35. P. Duparc, « Les Cluses et la frontière des Alpes », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. CIX, 1951, p. 5-31

36. Voir les développements de P. Guichonnet et C. Raffestin, *Géographie des frontières*, Paris, PUF, 1974, p. 82-95 ; X. de Planhol et P. Claval, *Géographie historique de la France*, Paris, Fayard, 1988.

nature abstrait des constructions politiques historiquement révolues qu'il est pourtant sensé illustrer au bénéfice du grand public.

Les limites conceptuelles de programmes touristiques à haute valeur pédagogique

Quelle est finalement l'originalité, la spécificité culturelle de l'ancien duché de Savoie au cœur de cet ensemble bien plus vaste des États de Savoie tels qu'ils existent à la veille de l'annexion de 1860 et de l'*Unità italiana* ? Écho de la question symétrique, tout aussi lancinante, d'une définition de l'identité alpine plus haut évoquée. Quête tout aussi éternelle à laquelle se sont également consacrées des générations d'artistes, d'historiens, de géographes, d'ethnologues essayant chacun à travers leurs propres domaines de compétences d'échafauder théories et systèmes.

Au sens global du terme, la Savoie n'est pas un espace géographique spécifique. [...] Un seul fait demeure incontestable : l'identité régionale de la Savoie découle de son histoire qui, si elle est très sensible à celle de la France pour la culture et les mœurs, s'en écarte, le plus souvent, jusqu'en 1860, dans le domaine militaire, politique et diplomatique [...] La Savoie, au sens global du terme, est une abstraction qui, tout comme la Suisse n'existe que par ses cantons, n'a de réalité qu'à travers les sous-régions des provinces qui la composent. Le terme de Savoie, tout comme celui de Savoyard, comporte une acceptation autant politique que géographique³⁷.

À l'instar de son tuteur alpin, la réalité savoyarde se montre multiforme, complexe. C'est d'ailleurs cette complexité intrinsèque que tentent de mettre en valeur les programmes de valorisation touristique ici analysés comme s'il s'agissait, finalement, de l'élément de loin le plus remarquable du patrimoine local. Tâche ambitieuse et défi aussi passionnant que la marge de manœuvre des instigateurs et maîtres d'ouvrage de tels chantiers se révèle étroite. Car, bien plus que des certitudes palpables, ce sont ainsi des doutes et des hypothèses que l'on sert aux visiteurs de l'église paroissiale de décor baroque ou de la casemate Maginot sa voisine. L'essentiel de ces bâtiments réside ailleurs, ne se perçoit que dans une tentative de rappel du contexte historique le plus large qui a pu concourir à leur édification. Mais « On ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux », se plaît à rappeler le célèbre renard du *Petit Prince*. Cruel dilemme. Car que montrer alors ? D'autant que pour un visiteur occasionnel, au temps compté, la perception chronophage de l'essentiel interdit généralement toute aventure bien au-delà de la surface des apparences et des lieux communs ; interdit peu ou prou toute possibilité réelle d'apprivoiser la signification profonde des fossiles de pierre et de bois des églises ou des forteresses ouvertes au

37. P. Guichonnet, « Réflexions sur l'identité savoyarde », dans *Réalités des pays de Savoie*, Chambéry, Association pour le développement de l'Université de Savoie, 1986, p. 49, 52 et 53 ; A. Perret, « Des particularismes territoriaux à la notion de patrie savoyarde depuis le Moyen Âge », dans *La Savoie, identité et influences*, p. 49-56.

public dans le cadre des « Chemins du baroque » et de « Pierres fortes de Savoie », voire de leurs prolongements transfrontaliers. Si bien que la tentation s'y fait forte, même dans une logique de valorisation touristique de qualité, de privilégier le domaine balisé de l'émotion immédiate. Or la stimulation de la fibre sensible du visiteur, en guise de moyen pédagogique évident, doit cependant se cantonner au rôle de clef d'entrée dans l'intelligence progressive de ce type de patrimoine révélateur d'une identité politique et sociale historiquement fuyante. À défaut de quoi la mise en scène d'une reconstitution quasi maniaque de son environnement matériel contemporain comme son vigoureux contraire débridé d'une évocation onirique de l'univers abstrait qu'il symbolise manquent leur but. Combien de fois la première stagne dans l'orbite morbide d'un fétichisme de collectionneur, lorsque le second se complait dans une théâtralisation très intellectualisée de sa signification ? En matière de muséographie et d'interprétation du patrimoine la surabondance d'animations audiovisuelles virevoltantes dilue tout aussi sûrement la portée de l'objet que l'immobilisme glacé de vitrines et d'étagères. En aval de la découverte sensible du monument, de l'émotion qu'il véhicule de par sa complexion technique et architecturale, de son décor ou de sa destination première, c'est à la logique de son implantation qu'il convient de ne pas oublier de faire référence. C'est le territoire qui se dessine en filigrane de cette dernière. C'est de sa représentation, de son bornage, de son appropriation affective que témoigne le monument en qualité d'acteur sibyllin d'un paysage humanisé.

La Savoie, et *a fortiori* la notion d'États de Savoie, n'est qu'une idée, un concept immatériel contingent bien délicat à circonscrire. On se souvient qu'il n'existe pas plus de type ethnique savoyard que d'idiome éponyme³⁸. Que l'on chercherait en vain un modèle culturel proprement savoyard dans le peuplement des vallées de l'ancien duché de Savoie, dans l'aménagement humain ancestral des reliefs qui lui servent de cadre, dans son art populaire ou son bâti vernaculaire. En dépit d'une diversité de façade trompeuse, les constantes alpines l'emportent. Dans leurs caractéristiques majeures partout se reconnaissent les mêmes recettes d'adaptation à la pente et à l'altitude, les mêmes modes de transmission des savoirs traditionnels, les mêmes structures familiales et coutumières. L'univers physique et mental de la majorité des paysans savoyards des siècles passés se confond bien mieux avec celui, hors des États de Savoie, de son homologue lointain des Grisons ou du Queyras, qu'avec celui de son voisin occidental immédiat des plaines bressanes ou dauphinoises. Le seul patrimoine propre que ces anciens sujets de la maison de Savoie partagent avec leurs ex-compatriotes niçois, valdôtains ou piémontais réside dans leur aventure politique commune, conduite des siècles durant par l'opiniâtre dynastie

38. G. Billy, « La Savoie anthropologique et raciale », *Bulletin et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 1962, t. 3, XI^e série, n° 1-2.

régnant sur une mosaïque territoriale moins disparate qu'il n'y paraît de prime abord ou que l'ont bien voulu dire les zéloteurs aussi empressés du traité d'annexion de 1860, versant occidental, que ceux du *Risorgimento*, versant opposé. En dehors de cette chronique glorieuse, les anciennes provinces de cet ensemble politique longtemps plus vaste ne témoignent que d'une adaptation locale plus ou moins accusée, on l'a vu, au milieu montagnard de la grande culture latine ou méridionale des pays du sud.

Sans y prendre garde, parce que tout entier absorbé par de louables considérations de valorisation touristique didactique, à trop insister sur la dimension alpine du support naturel de cette épopée politique séculaire, sur son socle rocheux en somme, on en vient vite à noyer l'originalité institutionnelle de celle-ci dans le creuset des références ethnologiques communes à toute contrée montagnaise. Les astuces techniques qui entre 1886 et 1893 ont permis d'élever la vertigineuse batterie du fort du Télégraphe³⁹, par exemple, suspendu entre terre et ciel au dessus du cours moyen de l'arc, peuvent être reproduites à l'identique à l'autre bout du monde, au cœur de la chaîne himalayenne. Le grandiose du cadre environnant manque, si l'on y prend garde, de brouiller la signification initiale des lieux. En l'espèce, une ostentation du caractère alpin de la fortification concernée en guise de fil de trame unique du discours pédagogique de valorisation rend inintelligible l'équilibre géopolitique révolu qui a autrefois poussé à la prouesse technique de l'érection d'une telle forteresse. De même un propos à la tonalité anthropologique ou artistique quasi unique dans l'analyse du retable de la chapelle de Tarentaise ou du Haut-Faucigny dilue inmanquablement la spécificité historico-politique du territoire savoyard dans l'aire culturelle du baroque méridional à laquelle elle se rattache pourtant⁴⁰. Lors des Temps modernes, la dictature de la colonne torse à la mode du Bernin s'avère après tout aussi logique sur ces massifs que celle du vieux fond romain de la législation ou du tour latin des mœurs sociales. La Savoie d'alors ne participe-t-elle pas au sud méditerranéen italianisant ?

39. D. Gariglio et M. Minola, *Le fortezze delle alpi occidentali*, vol. I, p. 208-209.

40. Lors du lancement du programme touristique des « Chemins du baroque », en 1992-1993, l'ouvrage rédigé par D. Cercllet en guise de grille de lecture du foisonnement paroissial baroque des hautes vallées savoyardes ne consacre qu'une demi-page au contexte politique alpin contemporain, sur un total de 140 pages à cette évocation aux conséquences déroutantes. Les États de Savoie s'effacent devant la dictature du milieu montagnard et les seules manifestations de la piété populaire ! Par opposition, M.-A. Robbe, cinquante ans plus tôt et dans une approche néanmoins quasi exclusivement tournée vers l'histoire de l'art, affecte une introduction de 12 pages à cette évocation du contexte politique et institutionnel de la contrée ; en 1980, de même, L. Chavoutier s'interdit l'économie de 4 pages consacrées à ce terreau juridique du retable baroque dans un opuscule qui n'en compte pourtant que 64 ; R. Milleret procède toujours ainsi, dans la même revue, une décennie plus tard. Voir D. Cercllet, *Chemins du baroque. Art religieux des vallées de Savoie*, p. 53 ; M.-A. Robbe, *Les retables de bois sculpté en Tarentaise aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Chambéry, Dardel, 1939 ; L. Chavoutier, *La Savoie baroque*, p. 3-6 ; R. Milleret, *Les sculpteurs de l'âge baroque en haute Maurienne, Histoire en Savoie*, 1991, p. 5-8.

Le danger est donc de réduire l'image, la perception de la construction mouvante des anciens États de Savoie dans des stéréotypes plus vastes lorsque la spécificité de ceux-ci réside dans le fait d'avoir su tirer parti, pour prétendre exister, de leur situation non anodine à la croisée d'une double constante alpine et méridionale. Le concept de Savoie ne saurait se concevoir autrement qu'au point de convergence de ces deux influences, puisqu'en qualité de précédent politique il résulte, au cœur de l'aire culturelle méridionale, de l'exploitation d'une situation géographique privilégiée solidement campée sur les reliefs alpins. De fait, quant à l'élaboration d'un discours pédagogique approprié, il sera sans doute bien plus aisé pour la FACIM de tenter sur le sol du département de la Savoie la valorisation touristique du patrimoine rural ou du patrimoine lié à l'économie des sports d'hiver. Certes, le premier nommé se laisse assez mal circonscrire en englobant tout à la fois le paysage, le bâti, l'outillage et les techniques de production agricole, les savoir-faire comme les cadres juridiques des régimes de faire-valoir foncier. Mais cette difficulté ne présente aucune caractéristique savoyarde ou alpine et se révèle à l'identique sous toutes les latitudes. Une fois la tâche délicate du choix d'une définition préalable menée à bien, il devient loisible de mettre en valeur le patrimoine rural de telle ou telle province en fonction d'une problématique dégagée de liens trop étroits avec une ambivalente dimension politique ou géostratégique. Sans surprise seront déclinés en Savoie les caractéristiques majeures d'un monde rural inscrit dans la réalité conjointe du sud et de la montagne, dit « alpin » plutôt que « savoyard » comme pour mieux montrer la signification exclusivement toponymique, dans cette optique, de toute référence à une aire savoyarde. Il s'agira de montrer combien ce patrimoine consanguin avec celui de toutes les vallées de l'arc alpin ne doit son qualificatif géographique qu'aux contraintes physiques localisées lui assurant un soupçon de caractéristiques propres, au sein de cet ensemble alpestre homogène, par une tonalité viticole, forestière ou agropastorale ici ou là plus marquée.

À l'heure des premières opérations de protection au titre des monuments historiques des réalisations phares du XX^e siècle, il en sera également de même à l'égard du patrimoine monumental typique, dans les deux départements savoyards, des aménagements de la montagne liée à l'épopée de l'« or blanc⁴¹ ». Une fois encore sera à l'ordre du jour la mise en valeur sinon la mise en réseau avec son équivalent transalpin, d'un type de patrimoine à vrai dire plus nettement urbain que strictement alpin. Situé en Savoie, en quoi serait-il néanmoins le reflet d'un quelconque concept historico-politique tel que plus haut défini ? Au mieux évoquera-t-on à son endroit la manière dont, dans le contexte du « plan neige » des années 1960-1970 et d'une certaine tradition administrative française en

41. D. Pradelle et G. Regairaz, *L'architecture en montagne : l'évolution formelle des stations de sport d'hiver en Savoie de 1930 à 1990*, dans J.-P. Legay, *op. cit.*, p. 391-418 ; *Architecture et stations de sports d'hiver, Revue de géographie alpine*, t. 84, 1996.

matière d'aménagement du territoire, il aura été importé sur les alpages de l'ancien berceau territorial d'une souveraineté transfrontalière de plus en plus difficile à appréhender, à l'aube d'un siècle s'appêtant à gommer l'obstacle alpin par le percement de voies de circulation à grande vitesse. Par la grâce d'un élargissement d'une offre touristique jusqu'alors centrée sur la découverte d'un patrimoine militaire ou religieux marqueurs par excellence du pouvoir politique, peut-être le concept de massif alpin y gagnera-t-il enfin en lisibilité ? Sait-on jamais ? Dans l'expectative, que le doute, ce ferment salutaire de toute démarche scientifique, demeure de rigueur.

Résumé

Les provinces de Catalogne, de Navarre, de Flandre, de Lorraine, d'Alsace, de Savoie, etc., sont aujourd'hui regardées comme de curieuses entités dites « périphériques » par rapport à l'hexagone français alors que la plupart d'entre elles furent longtemps autonomes dans une logique transfrontalière au regard des limites nationales actuelles.

Deux ou trois siècles de politique nationale française, italienne ou espagnole exacerbée ont-ils étouffé à jamais en ces montueuses régions l'idée profondément enfouie dans les mémoires collectives indigènes de massifs ouverts à toutes les circulations ? Doit-on notamment dans les Alpes occidentales qualifier d'utopiques les essais croissants de réactivation des liens culturels transfrontaliers ? Ici comme dans les vallées ou piémonts pyrénéens les populations locales ne redécouvrent-elles pas grâce au vecteur de la mise en réseau touristique de leur patrimoine artistique ou monumental, sur fond de programmes de recherche et de développement désormais pour partie financés sinon initiés par la CEE (projets INTERREG), une aire politique autrefois cohérente dont ce patrimoine bâti représente la précieuse relique en qualité d'empreinte au sol d'une souveraineté formelle évanouie ?

Encore convient-il de rendre intelligible la signification historique de ce patrimoine, de s'attacher à le replacer dans le contexte qui l'a vu naître. Quoi qu'il en soit des paradoxes dégagés par son analyse et prenant acte de la vertu hautement pédagogique de ce patrimoine, la reconnaissance d'une identité transfrontalière peut passer en Savoie comme dans toutes les provinces des anciens États du même nom, par l'analyse de la carte d'implantation des édifices de style baroque élevés du XVII^e au XVIII^e siècle sous les auspices des pouvoirs civils et religieux puis de celle, pour les deux siècles suivants, de l'implantation de forteresses soucieuses de nier toute souveraineté alpine autonome en marge des États-nations du temps (XIX^e et XX^e siècles).

Bibliographie

BAUER (M.), *Interprétation et frontière d'un territoire, l'exemple de la Savoie*, dans *Interprétation du patrimoine. Actes du 1^{er} colloque international d'Auvers-sur-Oise (Auvers-sur-Oise, 3-4 décembre 1996)*, Paris, Les Cahiers Espaces, 1997, p. 106-110.

- BERTHIER (B.) et BORNEQUE (R.), *Pierres fortes de Savoie*, Montmélian, Les Savoisiennes/La Fontaine de Siloé, 2001, 256 p.
- CERCLET (D.), *Chemins du baroque. Art religieux des vallées de Savoie (Approche anthropologique de l'art religieux des vallées de Savoie)*, Montmélian, Les Savoisiennes/FACIM - Fontaine de Siloé, 1994, 140 p.
- CHAVOUTIER (L.), *La Savoie baroque*, Chambéry, Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, 1980 (Histoire en Savoie, numéro spécial), p. 3-6.
- COMOLI (V.), VERY (F.) et FASOLI (V.) (dir.), *Les Alpi. Storia e prospettive di un territorio di frontiera. Les Alpes. Histoire et perspectives d'un territoire transfrontalier*, Turin, Celid, 1997, 574 p.
- CRETIAZ (B.), *La Beauté du reste ? Confessions d'un conservateur de musée sur la perfection et l'enfermement de la Suisse et des Alpes*, Genève, Éditions Zoé, 1993, 197 p.
- DIETLIN (M.), *Pierres fortes de Savoie*, dans *La Rubrique des patrimoines de Savoie*, Chambéry, Conservation départementale du patrimoine, n° 4, 1999, p. 15.
- DIETLIN (M.), *Terres des Alpes*, dans *La Rubrique des patrimoines de Savoie*, Chambéry, Conservation départementale du patrimoine, n° 3, 1999, p. 15.
- DIETLIN (M.), *Un Projet de valorisation du patrimoine fortifié alpin*, dans *La Rubrique des patrimoines de Savoie*, Chambéry, Conservation départementale du patrimoine, n° 4, 1999, p. 13-14.
- DIETLIN (M.) et FAURE (I.), *La Valorisation du patrimoine fortifié. Un enjeu pour l'ensemble de la frontière franco-italienne*, dans *La Rubrique des patrimoines de Savoie*, Chambéry, Conservation départementale du patrimoine, n° 6, 2000, p. 16-17.
- DUPONT (D.) (dir.), *Interprétation du patrimoine. Actes du 1^{er} colloque international d'Auvers-sur-Oise, (Auvers-sur-Oise, 3-4 décembre 1996)*, Paris, Les Cahiers Espaces, Editions touristiques européennes, 1997.
- GARIGLIO (D.) et MINOLA (M.), *Le Fortezze delle Alpi occidentali*, Cuneo, Edizioni l'Arciere, 2 volumes, 1994-1995, 288-318 p.
- GENDEY (P.) et KOBER (P.), *Citadelles d'altitude. Randonnées vers les forts des Alpes*, Grenoble, Didier Richard, 1996, 120 p. + « Cahier des randonnées » hors-texte, p. 5.

- GUICHONNET (P.) (dir.), *Histoire et civilisation des Alpes*, Toulouse/Lausanne, Privat/Payot, 1980.
- GUICHONNET (P.) (dir.), *Nouvelle histoire de la Savoie*, Toulouse, Privat, 1998, 368 p. + 32 planches hors-texte.
- HUDRY (M.), *Sur les Chemins du baroque en Tarentaise*, Montmélian, Les Savoisiennes, FACIM - La Fontaine de Siloé, 1999, 332 p.
- LEGAY (J.-P.) (dir.), *La Savoie, terre de défis et de conquêtes. Des alpages aux stations de ski*, Rennes, Ouest-France Université, 1992, 436 p.
- LEROY (M.) et MONTLEAU (G. de), *Sur les Chemins du baroque en Beaufortain*, Montmélian, Les Savoisiennes, FACIM - La Fontaine de Siloé, 1999, 190 p.
- NADAL FARRERAS (J.) et WOLFF, (P.) *Histoire de la Catalogne*, Toulouse, Privat, 1982, 540 p.
- OURSEL (R.), *Art en Savoie*, Grenoble, Arthaud, 1975, 336 p.
- PEYRE (P.) (dir.), *Savoie baroque*, Montmélian, Les Savoisiennes, FACIM - Fontaine de Siloé, 1998, 262 p.
- PEYRE (P.), *Sur les Chemins du baroque en Maurienne*, Montmélian, Les Savoisiennes, FACIM - Fontaine de Siloé, 2001, 319 p.
- PHILIFERT (S.), *L'Interprétation du patrimoine fortifié. Savoie, Hautes-Alpes, Piémont*, Chambéry, Programme INTERREG II (1998-2001), Conseil général de la Savoie : CDP - FACIM, 2001, 110 p. dactylographiées + annexes hors-texte non paginées.
- LA SAVOIE, IDENTITÉ ET INFLUENCES. Actes du XXX^e congrès des sociétés savantes de Savoie (Le Bourget-du-Lac, 8-9 septembre 1984)*, Chambéry, Société savoyenne d'histoire et d'archéologie, 1985 (Histoire en Savoie, n° spécial), p. 49-56.
- TAILLEFER (François F.) (dir.), *Les Pyrénées de la montagne à l'homme*, Toulouse, Privat, 2000, 540 p.
- WOLFF (P.) (dir.), *Histoire du Languedoc*, Toulouse, Privat, 2000, 540 p.

